

# CHALLENGE INNOVATION

13, 14 & 15  
MARS 2024

Tous ensemble pour innover  
et imaginer le monde de demain

*Forza è unità*



## REGLEMENT CHALLENGE INNOVATION 2024

Le Challenge Innovation est un concours d'idées dédié à l'innovation numérique qui rassemble chaque année des étudiants de différentes filières, informatique, économique, juridique, ingénieurs de Politech, licence entrepreneuriat.

Le challenge est un événement plébiscité par les étudiants car il permet pendant 3 jours une mise en situation réelle avec un travail en équipes pluridisciplinaires autour de problématiques réelles permettant de développer des projets innovants dans le domaine du numérique.

### **Article 1 : Objectif**

L'objectif du Challenge Innovation est de :

- Sensibiliser la communauté universitaire (étudiants, enseignants chercheurs, personnel universitaire) à l'utilisation du numérique et à ces nouveaux usages;
- Renforcer la collaboration entre le monde académique et les entreprises régionales dans le domaine du numérique et ainsi favoriser le développement d'un écosystème pertinent autour de l'innovation numérique sur le territoire;
- Stimuler la création de nouvelles entreprises / startups dans le secteur numérique;
- Elargir à un public plus large un accompagnement à la créativité et à l'innovation numérique.

Durant les 3 jours du challenge, les étudiants travaillent en équipes pluridisciplinaires autour de projets innovants dans le domaine du numérique liés par exemple aux Applications Mobiles, aux objets connectés, à la robotique ou à des produits faisant appel à des machines de fabrication numérique comme celles présentes au Fab Lab Corti.

Durant l'événement, les étudiants sont accompagnés sur toutes les étapes de la construction de leurs projets par :

- des experts en design de service, marketing digital, montage de business plan, ingénieurs ou techniciens informatiques ;
- des coaches, enseignants ou jeunes startupers mobilisés durant les 3 jours de l'événement ;
- des mentors, chefs d'entreprises confirmés dans le domaine du numérique.

### **Article 2 : Eligibilité au prix**

Certains étudiants sont d'office inscrits au Challenge Innovation dans le cadre de leur formation.

Tout étudiant inscrit administrativement à l'Université de Corse pour l'année universitaire en cours peut candidater et participer au Challenge Innovation organisé par la Fondation de l'Université de Corse et recevoir l'un des prix offerts par les partenaires de l'évènement.

Le Challenge Innovation est ouvert à d'autres participants nationaux et internationaux sous couvert d'une coopération universitaire et d'un statut étudiant à jour.

### **Article 3 : Présentation des projets**

Les candidatures se font par équipe de 4 étudiants maximum.

Les candidats doivent présenter une description détaillée de leur idée.

Le dossier de candidature doit être complet à la date de clôture des inscriptions au Challenge (23 février 2024 20h00)

Le dossier de candidature doit être envoyé via le formulaire en ligne sur le site de la Fondation ou par mail à [fondation@univ-corse.fr](mailto:fondation@univ-corse.fr)

**Article 4 : Critères de sélection jury final**

A la fin du 3ème jour, chaque projet est évalué par un jury composé de professionnels du secteur du numérique et des partenaires de l'évènement, sur sa capacité d'innovation mais également sur sa viabilité économique au regard du marché et des cibles visées. Parmi les autres critères d'évaluation retenus : l'impact sociétal du projet c'est à dire sa capacité à répondre à des enjeux territoriaux et sa viabilité technologique seront appréciés par les membres du jury.

**Article 5 : Modalités de versement et de perception des prix aux lauréats**

Les différents prix attribués sont versés par la Fondation après validation par le Conseil d'Administration de l'Université.

S'il s'agit de prix en nature les lots seront remis lors de la remise des prix du Challenge Innovation le 15 mars 2024.

**Article 6 : Information et communication**

Les participants au Challenge Innovation autorisent la Fondation de l'Université de Corse à publier leurs noms, prénoms et adresses électroniques, la description non confidentielle de leur projet indiquée sur la fiche de candidature, dans le cadre des actions d'information et de communication liées au Challenge Innovation, y compris sur leurs sites internet et réseaux sociaux.

Ces informations font l'objet d'un traitement informatique dans le respect de la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978 modifiée en 2004 à des fins de gestion et de suivi du Challenge Innovation. Les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant en écrivant à la Fondation de l'Université de Corse par mail : [fondation@univ-corse.fr](mailto:fondation@univ-corse.fr). Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant.

**Article 7 : Inscription, règlement et envoi des dossiers**

Le présent règlement et le document d'inscription sont disponibles pendant la période d'ouverture des candidatures sur le site internet de la Fondation de l'Université de Corse.

Les dossiers de candidature devront être dûment complétés et envoyés à l'adresse mail : [fondation@univ-corse.fr](mailto:fondation@univ-corse.fr)

**Article 8 : Date limite de dépôt des candidatures**

Le site internet de dépôt de candidature en ligne sera ouvert au plus tôt le 15 janvier 2024 et sera clos le 23 février 2024 à 20h00 (heure de Paris).

**Article 9 : Acceptation du règlement**

Tout candidat au Challenge Innovation reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les conditions.